

**TECHNOFUTUR INDUSTRIE**  
**Compte rendu 1<sup>ère</sup> réunion du COMITE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE**  
**du 26 SEPTEMBRE 2013.**

Présents : Mmes Mme DEKEYSER I. - GELY V.  
MM. BOSMAN L. - CHALON J.-C. – DEVILLEZ T. - DUPONT L. -  
EYMAEL Ch. - FILIPPI E. – HOSLET I. - RAUCENT B. - STAS A.-  
VANQUAETHEM M.– ZANIOL R.  
Excusés: MM. COPIN B. – SCHERER N.  
Secrétariat : F. LERAT

La réunion est ouverte à 16h10 sous la présidence d'Enrico FILIPPI, Prof. à l'UMONS, administrateur de TFI et vice-président du pôle Mecatech (plan Marshall).

Mr FILIPPI remercie chacun de sa présence et organise un tour de table de présentation :

- Véronique GELY, Agoria, Centre d'Expertise Talent et Marché du Travail, administrateur de TFI ; elle a participé pendant 5 ans au comité de veille de TECHNIFUTUR ;
- Lionel DUPONT, Manager chez BIEBUYCK, société de construction de machines dans le domaine de la découpe du verre à boire, située à Houdeng-Goegnies depuis 75 ans et connue au niveau mondial ; Mr DUPONT siège en tant que représentant des PME ;
- Isabelle HOSLET et Michel VANQUAETHEM, conseillers de FFI HN ;
- Robert ZANIOL, Forem Formation, administrateur de TFI, Directeur des domaines Industrie-Logistic-Informatique du FOREM ; il s'occupe également du développement et de la construction des bâtiments ;
- Benoît RAUCENT, Prof. à l'UCL, administrateur de TFI, spécialisé en micromécanique
- Luc BOSMAN, Directeur Finances et Développement de TFI ;
- Christian EYMAEL, Responsable Communication de TFI et antérieurement chargé de la Veille
- Alain STAS, Directeur du département Entreprises-Veille de TFI
- Thierry DEVILLEZ, Directeur général de TFI

Sont invités pour cette première réunion : Ida DEKEYSER, en charge de la mission de Veille dans les Centres de compétence au FOREM et Jean-Claude CHALON, Responsable du service analyse du marché de l'Emploi et de la Formation au FOREM.

Mr DEVILLEZ, Directeur général rappelle que jusqu'ici, TFI a sous-traité la veille et l'a mutualisé avec TECHNIFUTUR. Le conseil d'administration a souhaité la création de ce comité afin de mieux orienter les futurs investissements et développer l'offre de formation à un niveau plus élevé.

Le comité sera présidé en alternance par les deux académies universitaires et Mme Véronique GELY en assumera la Vice-Présidence.

Il sera composé de membres permanents et accueillera régulièrement des membres invités (voir Powerpoint A1 en annexe).

Mr FILIPPI expose les points principaux sur lesquels le comité va se concentrer (voir Powerpoint A2 en annexe) :

- Segmentation des objectifs et définition des priorités en veillant à l'efficacité, la souplesse et la vitesse
- Définition d'une méthodologie : d'abord établir un état des lieux, lors des première et deuxième réunions, puis trouver un mode de fonctionnement
- Définition du périmètre des actions au point de vue géographique et des métiers (secteur de l'industrie technologique, AGORIA)
- Rassemblement de toutes les informations nécessaires dans un site web collaboratif
- Création de partenariats avec les universités, les centres de recherche, les pôles de compétitivité, les entreprises, les clusters...
- Création de boîtes à idées « innovantes » et « nouvelles thématiques »

Alain STAS présente l'offre de formation « travailleurs » de TFI (voir Powerpoint A3 en annexe) :

L'offre de formation porte essentiellement sur les techniques des bureaux d'études et méthodes, les techniques de production, les techniques de maintenance, la qualité, la sécurité, l'environnement, le contrôle non-destructif.

La mission de TFI est d'accompagner l'entreprise dans l'organisation de son offre de formation, de les informer et de les sensibiliser (organisation de séminaires, de Workshops) et d'aider à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi par la mise sur pied de stages industriels.

Ida DEKEYSER présente la Veille au sein des Centres de compétence, une des missions du cahier des charges des CdC.

La mission de Veille consiste à veiller, surveiller l'évolution des métiers avec une vision du futur, une vision des futurs besoins des entreprises. Elle doit être un outil anticipatif d'aide à la décision de choix stratégiques pour améliorer les formations et prévoir les investissements nécessaires.

La réflexion de veille se fait dans un futur proche de 6 mois à 2 ans, ce n'est pas de la prospective à long terme.

Me DEKEYSER détaille la méthode et les outils utilisés (voir Powerpoint en annexe).

En raison du timing dépassé, Mr FILIPPI demande à Mr CHALON de présenter son exposé lors de la prochaine réunion et organise un rapide tour de table qui amène les réflexions suivantes :

- Les besoins des entreprises sont parfois bien loin d'une veille technologique ; il est demandé de plus en plus aux travailleurs d'utiliser des outils de suivi ; l'apprentissage d'un nouvel esprit à donner aux travailleurs est-il inclus dans nos formations en plus de l'aspect technique du métier ?
- Les entreprises de + de 20 travailleurs doivent établir un plan de formation de leurs travailleurs de + de 45 ans, entre autres dans le domaine du maintien de la bonne santé → à introduire également dans nos formations.

Mr FILIPPI clôt la réunion à 18h15 en rappelant la nécessité d'éviter de se disperser. Un Doodle sera envoyé aux participants pour l'organisation de la prochaine réunion.